

Valoriser la laine : un travail de longue haleine

L'association Laine d'éleveurs, créée en décembre 2022 en Haute-Vienne, recherche des débouchés pour les éleveurs ovins de la région. Elle tenait début mai une première réunion en Charente.

Étienne Sautereau
La Vie Charentaise

La Nouvelle-Aquitaine est la première région productrice de laine, avec plus de 3 000 t par an. Dans de nombreux cas, la laine est jetée, brûlée ou enfouie, représentant une perte de valeur considérable pour les éleveurs et un non-sens écologique.

De même, la France a perdu ses capacités de traitement de la laine de mouton. Il ne reste plus qu'une seule usine de lavage dans le pays, située en Haute-Loire, capable de traiter 300 t à l'année. « C'est incohérent, car la matière est utilisée par les industries françaises, après avoir été envoyée pour être lavée à l'étranger », regrette Alex Rotureau, ancien éleveur de moutons, désormais à la tête de l'association Laine d'éleveurs. Les 45 adhérents (dont 50 % d'éleveurs) de cette structure, souhaiteraient recréer toute une chaîne de valorisation d'une laine locale en mettant en relation les éleveurs et les industriels.

L'association créée au Dorat, en Haute-Vienne, fin 2022, tenait une première réunion dernièrement à Confolens (16), devant trois éleveurs et une artisane intéressée par le travail de la laine. Alex Rotureau rappelle la genèse de son association : « Nous avons voulu ras-



sembler les communautés de communes de Bellac, Montmorillon et celle de Charente limousine. Montmorillon a tout de suite adhéré. Bellac relance sa coopération depuis les élections. Charente limousine n'a pas donné suite. Autrement, la Région Nouvelle-Aquitaine nous accompagne, l'Ademe nous suit. La Chambre d'agriculture de la Vienne a adhéré. Nos autres partenaires sont l'Adev, Opalim, la Caveb, Alliance pastorale... ».

Pellets et textile

Laine d'éleveurs voit deux valorisations possibles de la laine : en pellets fertilisants et en matériau textile. « La fabrication de pellets est simple, mais se heurte au cadre réglementaire en France », décrit Benoît Garot, trésorier de l'association. Elle est classée comme

un sous-produit de catégorie 3, au même titre que les carcasses ou le sang. Il n'est pas fait de distinction entre la laine d'abattoir et la laine saine ! Elle doit être hygiénisée avant d'être rejetée dans l'environnement, c'est-à-dire qu'elle doit être lavée et portée à plus de 70 °C, pour éliminer tout pathogène. Cette réglementation interdit l'épandage de la laine en suint sur des parcelles ». La fabrication en France n'est pas donc pas autorisée à ce jour. « Le plus absurde est que les marques françaises produisent leurs pellets en Espagne, en République tchèque, en Roumanie voire en Allemagne ! », souligne Alex Rotureau.

Laine d'éleveurs a conduit des essais avec Astredhor, institut des professionnels du végétal, pour mesurer les apports des pellets de

Textile ou fertilisant ? La laine de mouton peut être revalorisée de multiples façons.

Étienne Sautereau

laine de mouton sur la culture de tomates et de pétunias. « Le pellet de laine apporte azote, potasse, soufre. Ses propriétés de rétention d'eau permettent de moins arroser. C'est une alternative à la tourbe qui donne de bons résultats ». Les financements manquent pour mener plus loin les tests sur ces cultures.

En ce qui concerne le matériau textile, Laine d'éleveurs porte plusieurs idées. « Nous avons une initiative avec Tricolor et Sicarev, pour fournir 12 t de laine de races Suffolk, Texel, Vendéenne. Le financement serait assuré par des compensations agrivoltaïques ». Un autre matelassier est venu vers Laine d'éleveurs, intéressé par 10 t de matières. « Il propose 90 centimes le kilo, et aussi une plus-value sur la qualité du tri ».

Laine d'éleveurs s'est rapprochée d'Amarande, entreprise de Lussac-les-Châteaux fabricant de non-tissés composés essentiellement de fibres naturelles comme le chanvre, le sisal, le jute ou la laine et destinés à la literie, à l'isolation et à l'environnement. « Depuis la reprise par le groupe CKOM, basé dans le Loiret, le nouveau président Sébastien Luche veut utiliser de la laine locale ».

L'association a également pris contact avec le centre de granulation Futuramat, à Dissay pour la partie pellets. Elle s'intéresse aussi au centre d'hygiénisation Sanodev, à Limoges. « Nous pourrions travailler avec ces entreprises, sous forme de prestations de services », indique Alex Rotureau, qui imagine à terme créer une SAS, en invitant les éleveurs à prendre des parts. Enfin, Laine d'éleveurs soutient le projet d'Émilie B. à Poitiers (lire ci-dessous).

L'association Laine d'éleveurs a lancé un appel à financement participatif sur la plateforme Miimosa*, qui se termine début juin. Le premier pallier (7 200 €) vise à mettre en place la collecte de laine sur le territoire (Haute-Vienne, Vienne, Charente).

* : <https://miimosa.com/projects/redonnons-de-la-valeur-a-la-laine-locale>

Des chaussons pour remettre la laine sur pied

Yoni Diallo
(stagiaire)

La laine française, autrefois précieuse, est aujourd'hui considérée comme un déchet. C'est le constat qui a motivé Émilie B. à effectuer un changement de vie radical. Après avoir passé quinze ans dans le secteur bancaire coopératif, Émilie a ressenti le besoin, au lendemain de la crise sanitaire du Covid-19, de se tourner vers une activité plus en accord avec ses convictions écologiques, qu'elle a installée dans le tiers poitevin, « La Caserne ».

Son état des lieux est clair : la Nouvelle-Aquitaine regorge de plusieurs milliers de tonnes de laine de différentes races. Il faut une solution capable d'absorber des volumes importants pour soulager financièrement les éleveurs, pour qui la tonte annuelle devient finalement un coût. Grâce à deux Appels à manifestation



« Je voulais proposer une alternative concrète et sensibiliser les gens sur leur manière de consommer », confie Émilie.
Guillaume de Werbier

d'intérêt (AMI) de la Région, qui lui ont octroyé 70 000 € d'aides pour la recherche et le développement de son projet, nommé « Feutré », Émilie travaille actuellement à la création d'un chausson en laine. Le circuit est pensé pour être le plus local possible. La toison est collectée, pour le moment, auprès d'une dizaine

d'éleveurs, et rémunérée 1 € le kg de laine, sachant qu'une bête donne environ 2 à 2,5 kg à chaque tonte. Le lavage de la laine sera effectué en Haute-Loire (dernier site industriel en France), puis le feutrage en Haute-Vienne, tandis que la fabrication est pour l'instant prévue au Portugal, faute de savoir-faire suffisamment développé en France.

Soutenue par l'association Laine d'éleveurs (lire ci-dessus), Émilie cherche donc à redonner de la valeur à la laine locale. « On ne peut pas jeter une matière aussi belle », confie-t-elle. Formée au tri des toisons à l'École de la laine de Vasles (79), elle travaille aujourd'hui le feutre aiguilleté, une technique qui densifie la laine pour la rendre solide, sur un temps long. À travers cette démarche, elle veut encourager des modes de consommation plus durables et proposer des produits locaux accessibles.



Le chausson se veut écoresponsable, en étant réparable et recyclable.

Pensé pour être réparable, ce chausson intégrerait une semelle antidérapante qui sera récupérable et recyclable afin de réduire l'impact environnemental de la fin de vie de l'objet. Un démarrage effectif de la production (500 paires pour commencer) est prévu en septembre prochain, avec une campagne de financement participatif et un système de précommandes.

La porteuse de projet ne compte

pas s'arrêter au textile. Émilie veut aussi développer d'autres usages de la laine auprès des entreprises, comme des alternatives aux bâches synthétiques de protection utilisées par les peintres, des matériaux d'isolation phonique et thermique pour le bâtiment, le paillage pour les maraîchers, ou encore l'utilisation des déchets de laine sous forme de pellets qui, en se décomposant, enrichissent les sols agricoles.